

LES VITRAUX DE LA CHAPELLE D'ÉTAMPES A LA CATHÉDRALE DE BOURGES

par Robert GAUCHERY¹

A juste titre la Cathédrale de Bourges peut être fière de sa splendide collection de vitraux. Sans nous arrêter aux vitres du XIII^e siècle dont quelques-unes furent, dans les fenêtres du 1^{er} collatéral, sacrifiées aux exigences de la mode, nous nous réjouissons de voir que dans presque la totalité des chapelles du XIV^e, XV^e et XVI^e, les fenêtres ont conservé leur décor de vitraux, tel qu'il avait été prévu par leurs fondateurs.

Deux de ces vitraux seulement manquent à notre collection : l'un dans la chapelle dite de sainte Solange, qui fut fondée et exécutée par l'archevêque de Boisratier, chanoine de la Sainte Chapelle et chancelier du duc Jean de Berry, 1409-1421².

1. Ce mémoire a été rédigé sur les notes de notre confrère, M. Ch. Barbarn, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, qui a bien voulu nous les confier, en vue de cette publication dans nos *Mémoires*. Il avait, dans la séance de la Société des Antiquaires de France du 24 juin 1931, signalé la découverte faite par lui du document qui lui sert de base.

2. Dans cette chapelle, la partie supérieure du vitrail est restée en place, malheureusement trop remaniée, ainsi que quelques fragments d'architecture d'un intérêt de tout premier ordre.

L'autre nous a été complètement soustrait, il se composait de six panneaux de vitres qui garnissaient les petites fenêtres percées dans les trois pans de la chapelle d'Etampes, dite aujourd'hui du Sacré-Cœur ou de la paroisse. Or c'est la description de ces panneaux que M. Barbarin, notre confrère, vient nous apporter ainsi que le fruit de très patientes et minutieuses recherches sur la généalogie et les armoiries des personnages fondateurs de la chapelle et donateurs de ces précieux vitraux. Nous trouvons dans les divers ouvrages sur la Cathédrale, l'historique de cette chapelle ainsi résumé par M. le chanoine Villepelet :

« La chapelle fut fondée vers 1425, par Robinet d'Etampes, favori du duc Jean de Berry, conseiller et chambellan de Charles VI, maréchal et sénéchal de Bourbonnais ainsi que par ses trois frères, tous les trois portant le nom de Jean, dont l'un fut chanoine de Bourges et évêque de Carcassonne † 1425, l'autre évêque de Nevers † 1462 et le plus jeune, maître d'hôtel du duc d'Angoulême ». La chapelle était dédiée à saint André ¹.

La pièce d'archives découverte par notre collègue est un procès verbal dressé par devant notaire royal contenant un extrait du recueil des « *ad manum et*

1. La Thaumassière, dans la description de la chapelle d'Etampes, nous apprend que les fondateurs étaient les enfants de Robert d'Etampes et de Jacquette Roland, il ajoute : « Leurs armes se voient dans les voûtes et dans les vitres et celles de Jehan, duc de Berry, leur bon maître, qui présente sa Sainte-Chapelle à Notre-Seigneur et à Notre-Dame (LA THAUMASSIÈRE, *Hist. du Berry*, n. éd., t. I^{er}, p. 227.)

fondation des obitz de l'église Cathédrale St-Etienne de Bourges », il est daté du 14 août 1595 et est fait à la requête de Jean d'Etampes, Seigneur de Valençay et, d'Estiau Chevalier des Ordres du Roi, C^{er} d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes ¹.

Il ² débute par l'extrait du recueil *ad manum*, mois de janvier dont il ne donne pas la date, 14^e et 15^e feuillet, puis mois de juin 45^e feuillet. Ces deux extraits sont relatifs aux obits de Jean d'Etampes, évêque de Carcassonne. A la suite je cite le texte du procès-verbal intégralement.

« Ce qui dessus escript aud. livre, à nous Notaire royal en Berry, scribe et greffier ordinaire de lad. esglise cathédrale, représenté suyvant l'ordonnance de Messieurs les doyen et chappitre d'icelle eglise, par vénérable et discrète personne M^e Romble Pruzeau, chanoine en icelle église et distributeur des dictz ad manum, et par moy extrait et coppié de mot à mot, comme cy dessus est escript, du consentement et ordonnance de mesd. sieurs les doyen, chanoines et chappitre, ce requérant, messire Jehan d'Estampes chevalier, conseiller du Roy en son conseil d'estat et privé, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, sieur de Vallançay, et ce faict à la requeste dud. d'Estampes, me suis transporté avec vénérables et discrète personne M^e Anthoine Montgenetz et Jehan Goning, chanoines en lad. esglise commis par mesdictz sieurs, doyen, chanoines, et chappitre à faire la perquisition contenue en ce procès ver-

1. LA THAUMASSIÈRE, *ibid.*, t. IV, p. 122.

2. Bibl. Nat, cab. d'Hozier, 130, dos. 3362, p. 47-49.

bal, assistez de Loys Rainbault, secrétaire dud. s^r d'Estampes, où il a pareillement fait comparoir M^e Jacques de Namur, maître peintre de cette ville de Bourges, en une chapelle estant en la nef de lad. esglise cathédrale du costé dextre proche le portal à sortir de lad. esglise pour aller à l'archevésché, appelée la chappelle des d'Estampes es vistres de laquelle qui contiennent six panneaux avons trouvé savoir est au premier panneau vers l'hostel un g évêque peint avec ses ornemens pontificaux et crosse et derrière luy un saint Jehan Baptiste, au bas duquel panneau sont peintes les armes dud. evesque qui sont deux girons d'or en azur à un chef d'argent, et trois couronnes de gueules, et y a à l'entour de l'escu d'icelles armes escript : JEHAN D'ESTAMPES, EVESQUE DE CARCASSONNE garny led. escu d'une crosse et mitre par le dessus. Et au second panneau est pareillement l'effigie et peinture d'un g aultre évêque avec ses ornemens pontificaux et crosse et derrière luy un saint Cire et au-dessoubz d'iceluy panneau pareilles armes que dessus escartellées avecq aultres armes qui sont trois tours et cinq fleurs de lys d'or en champ de gueules et à l'antour de l'escu d'icelle est escript : JEHAN D'ESTAMPES, EVESQUE DE NEVERS, led. escu garny d'une crosse et mitre par le dessus ; et au troysiesme panneau est l'effigie et peinture d'un g homme à genoux armé de toutes pièces avecq sa cotte d'armes enrichie du blason desd. armes, et son coutelas au costé, et a costé de luy son heaulme, et derrière luy un saint Robert, et au dessoubz dud. panneau un g escu de pareilles armes que dessus a savoir est deux girons d'or en azur à un chef d'argent et trois couronnes de gueules,

alentour de l'escu desquelles armes est escript : ROBERT D'ESTAMPES, MARÉSCHAL ET SÉNÉCHAL DE BOURBONNOYS ; et au quatreiesme panneau y est le pourtraict et effigie d'ung aultre homme armé de toutes pièces à genoux ayant son heaulme à costé de luy et le cousteau au costé, ses armes couvertes d'une coste d'armes enrichie du blason des dictes armes, et derrière ung saint Jehan l'évangéliste paint, et au dessoubz ung escu de pareilles armes desdicts d'Estampes que dessus, sauf que entre les deux gironz sur la pointe de l'escu d'icelles armes y a une mollette d'argent, et àlentour dud. escu est escript : JEHAN D'ESTAMPES, MAISTRE D'HOSTEL DE MONSIEUR D'ANGOULLESME ; et au cinqièsme y a despaint la face d'ung evesque garny de sa mittre et crosse et d'ung bout de chappe, et derrière luy ung saint Guillaume aussic habillé en son pontificat ; le dessoubz duquel panneau a d'aultres fois esté rompu et raccoustré de vieilles vistres. et au dernier desd. panneaux y a deux femmes à genoux en peintures habillés en damoiselles à l'antique, et entre elles deux une sainte Marguerite ; au dessoulz desquelles sont les armes des dessus dictz my parties en deux escuz, en l'ung diceulz y a moityé des armes que dessus et en l'aultre moictyé, moictyé de troys barres d'argent en azur et sur chascune des dictes barres d'argent, moictié de trois mollettes de sable lad. moiltyé dentillée de gueulles, et en l'aultre escu sont la moictyé des dictes armes desd d'Estampes avecq la moictyé de la mollette cy dessus, et en l'aultre moityé sont des armes verrées et contreverrées d'argent et de gueulles ; et rapport faict à l'assemblée de mesdictz sieurs du chappitre assemblés au lieu accoustumé pour se faire par lesd. Mongenestz et Going chanoines

susdits, ont mesd. sieurs du chappitre consanty acte, et extraict estre délivré aud. Sr d'Estampes de ce que dessus et ont oultre déclaré que, par chacun an, les vingt cinquième janvier et treize de juing, se fait le service contenu aud. livre pour la fondation dud. deffunct sieur Jehan d'Estampes de son vivant evesque de Carcassonne ainsy que porté est par led. livre du ad manum, et sont payés de la fondation faicte par icelluy sieur evesque par chacun an. Mais quand au tiltres d'icelle fondation, ne se peult quant à présent recouvrer, pour avoir esté produict en quelque procès ou ilz en ont eu affaires, dont ilz ne sont à présant mémoratifs. Des quelles choses dessus dictes, led. Raimbault, pour led. Sr d'Estampes, a requis acte, que luy ay octroyé, du consentement de messieurs du chappitre par les présentes pour luy servir en temps et lieu ce que de raison. Le tout faict es présences de Noel Poison, et Moise Agneau, clerks, demeurant en lad. ville de Bourges, le quatreiesme jour d'aoust mil V^e quatre vingtz et quinze avant...

... Manquent les derniers mots.

M. Barbarin examine ensuite séparément chacun des personnages et les armoiries correspondantes figurés dans chaque panneau.

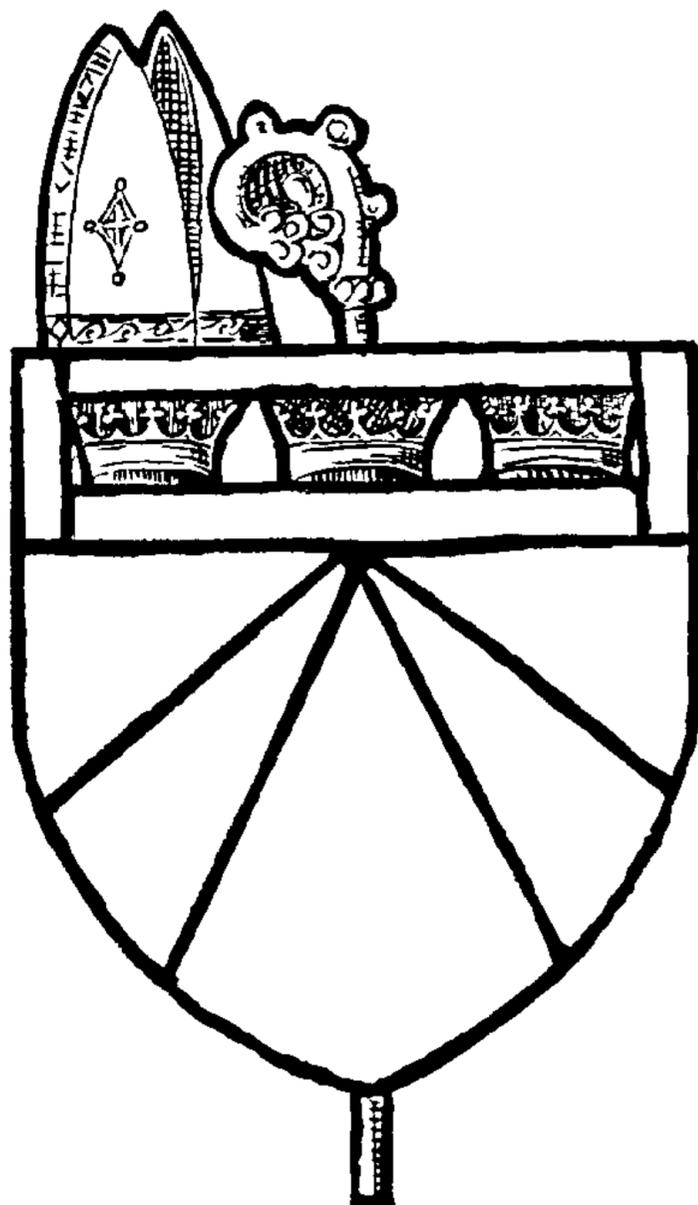
I

JEAN D'ÉTAMPES, évêque de Carcassonne de 1446 à 1456.

Présenté par saint Jean-Baptiste :

Armoiries : Armes pleines d'Etampes, d'azur à 2 girons d'or mis en chevron au chef d'argent chargé

de 3 couronnes de gueules, surmontées de la crosse et de la mitre.



Ce personnage joua un rôle considérable sous Charles VII surtout dans l'administration du Languedoc ; nous le trouvons dès 1405 l'objet des faveurs du duc de Berry qui, lors de la fondation du chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges, le désigna pour être un des 13 premiers chanoines du nouveau chapitre ¹ ;

1. Bibl. Nat., cab. d'Hozier, 130, dos. 3362. D'Etampes fol. 4 v^o.

nous le voyons ensuite trésorier de Saint Hilaire de Poitiers et en cette qualité, en août 1436, envoyé en ambassade auprès du pape Eugène IV ¹. Puis il devient successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes de l'hôtel, et général des finances. Enfin, en 1446, il succède à Geoffroy de Pompadour comme évêque de Carcassonne et occupe ce siège jusqu'à sa mort en 1456.

Dix années particulièrement actives pendant lesquelles Jean d'Etampes fut presque constamment au nombre des commissaires du roi auprès des états de Languedoc, il les préside à plusieurs reprises, notamment à Montpellier en mars 1450 et en mars 1453 ². Lié naturellement d'amitié avec Jacques Cœur, nous le voyons prendre part avec son frère l'évêque de Nevers aux fêtes splendides que donna l'argentier au mois de septembre 1450, lors de l'entrée de Jean Cœur, nouvellement élu archevêque de Bourges, dans sa ville archiépiscopale ³, ce qui n'empêcha pas, l'année suivante, quand la roue de la fortune eut tourné pour Jacques Cœur, l'évêque de Carcassonne d'accepter d'être l'un des commissaires chargé par Charles VII de mettre en sa main les biens de Jacques Cœur et de les gérer pendant la durée de son procès ⁴. L'évêque de Carcassonne n'oublie jamais jusqu'à son dernier jour, ni la Sainte-Chapelle dont il avait été un des premiers chanoines, ni le duc de Berri à qui il dut ce

1. DE BEAUCOURT, *Hist. de Charles VII*, t. IV, p. 337.

2. *Ibid.*, T. V, p. 317-318.

3. CLÉMENT, *Hist. de Jacques Cœur*, p. 164.

4. DE BEAUCOURT, *Hist. de Charles VII*, p. 109.

titre ; un acte daté de 1455 et passé devant le chapitre de la Sainte-Chapelle en fait foi. Par cet acte, Jean d'Etampes fonde des messes, et donne pour cet effet 15 écus d'or assignés sur le Moulin de Druy, on y apprend en outre que Jean et Robert d'Etampes, aïeul et père de l'Evêque de Carcassonne, étaient enterrés dans la Sainte-Chapelle¹. Jean d'Etampes fit son testament au palais épiscopal de Nevers le 22 janvier 1456. Il nomme ses exécuteurs testamentaires ses trois frères, Jean évêque de Nevers, Guillaume évêque de Comdom et Robinet d'Etampes, et ordonne que soient dites chaque année les 25 janvier et 25 juin 2 messes en la Cathédrale de Carcassonne pour le repos de son âme et pour son *obit*². Nous venons de dire qu'à ces mêmes dates un *obit* était célébré à Bourges dans la Chapelle d'Etampes. Il meurt trois jours après, le 25 janvier 1456, et est enterré dans la Cathédrale de Nevers, chapelle de Sainte Catherine.

II

JEAN D'ÉTAMPES LE JEUNE, évêque de Nevers de 1446 à 1461.

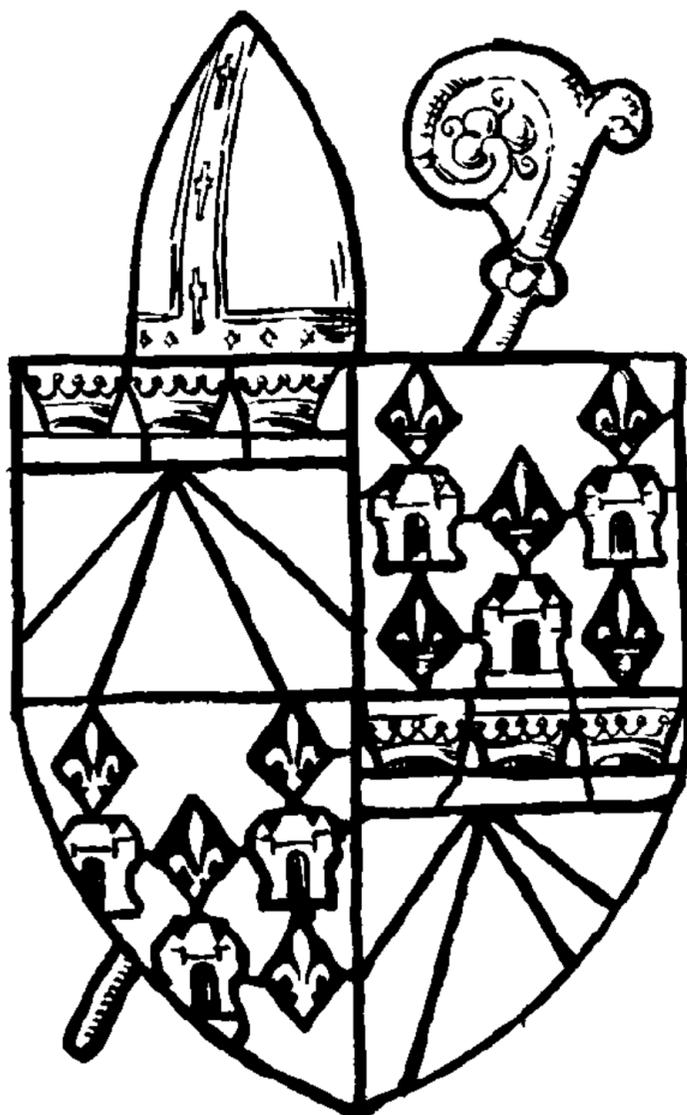
Présenté par Saint Cyr, patron de sa Cathédrale :

Armes : *pareilles armes que dessus écartelées avec d'autres armes qui sont 3 tours et 5 fleurs de lys d'or en champs de gueules.*

1. Bibl. Nat., cab. d'Hozier 130, dos. 3362, d'Etampes f° 4 v°.

2. Bibl. Nat., *Gall. Christ.*, VI, 914.

Ce sont les armes de l'évêché de Nevers, indiquées comme suit dans l'armorial du Nivernais de Soultrait : de gueules à 3 châteaux d'or accompagnés de 5 fleurs de lys de même posées en sautoir ¹.



Les armes indiquées au procès-verbal n'en diffèrent, on le voit, que sur un point insignifiant, on a pris les châteaux pour des tours ; cette erreur corrigée, les armes de Jean d'Étampes sont parfaitement conformes aux règles héraldiques. Il porte un écartelé au 1 et

1. DE SOULTRAIT, *Armorial du Nivernais*, I, 37.

4 d'Etampes, au 2 et 3 de l'évêché de Nevers ; ce blason était surmonté de la crosse et de la mitre comme le précédent ¹.

D'abord préchantre à Bourges, conseiller et maître des requêtes du duc de Berry, trésorier de l'Eglise de Nevers, Jean d'Etampes fut élu par le chapitre évêque de Nevers, conformément à la Pragmatique Sanction, après la mort de Jean Vivien, et fut sacré par Jean de Melun archevêque de Sens, son métropolitain, le 20 novembre 1445. Il fit son entrée à Nevers le 29 mai 1446. Mais le pape Eugène IV qui ne reconnaissait pas la Pragmatique Sanction avait nommé, de son côté, à l'évêché de Nevers, Jean Tronson, archidiaque de Cambrai, confesseur du duc de Bourgogne. Jean Tronson avait naturellement la protection du duc de Bourgogne ainsi que celle du comte de Nevers. Jean d'Etampes était soutenu de toute l'autorité du roi Charles VII ; cette discussion qui engendra dans le diocèse les plus grands désordres ne cessa qu'en 1448 par la mort et la dispersion des principaux partisans de Jean Tronson ².

La Bibliothèque Nationale possède un souvenir émouvant de l'évêque de Nevers Jean d'Etampes, c'est un exemplaire en latin du *Miroir des dames*, dont il fit lui-même présent au duc d'Angoulême, d'après

1. Cette représentation des armoiries de l'évêché et de celles particulières de l'évêque sont d'un usage courant, ainsi que l'a fait ressortir M. Max Prinet, dans son article : « Armoiries combinées d'évêques et d'évêchés français », dans les mémoires publiés à l'occasion du cinquantenaire de l'Ecole des Hautes Etudes, 1921, in-octavo.

2. Bibl. Nat., *Gall. Christ.*, XII, 653-654. — DE SOULTRAIT, I, 46.

une note autographe de ce dernier, datée de Tours l'an 1460 ¹.

Jean d'Étampes mourut à Nevers l'année suivante, le 4 décembre 1461, et fut enterré avec son frère, l'évêque de Carcassonne, dans la Cathédrale de Nevers, en la chapelle Sainte-Catherine qu'ils avaient fondée et dotée d'une messe quotidienne qui devait être célébrée à l'heure de Prime. Son épitaphe est reproduite dans la *Gallia Christiana*.

III

ROBERT D'ÉTAMPES, maréchal et sénéchal de Bourbonnais en 1452, mort entre juin 1454 et avril 1457.

A genoux armé de toutes pièces. Cote d'armes blasonnée, coutelas au côté, son heaume près de lui. Présenté par saint Robert.

Armes pleines d'Étampes.

Un éphéméride bourbonnais qui se trouve à la Bibliothèque Nationale donne quelques détails sur ce personnage, détails qu'il est bon de n'accueillir que sous certaines réserves, mais que l'on ne trouve pas ailleurs.

Robert d'Étampes qui possédait déjà les terres de Salbris, de la Ferté-Imbault et d'autres, acquit avec ses frères, le 28 avril 1451, pour le prix de 12.000 livres, de Jean de Châlons, bâtard de Tonnerre, le domaine de Valençay. Conseiller et chambellan de Charles VII,

1. Ms latin 6784. Voir art. de Dupont-Ferrier sur la bibliothèque du duc Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, dans la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*, t. III, 1897.

nous le trouvons à Louviers avec le roi en octobre 1449, quand celui-ci se décide de conquérir la Normandie, et de fait, s'il faut en croire l'auteur de l'éphéméride, il prit part à toute la campagne à côté du comte de Clermont dont il était devenu chambellan. Un an après, c'est en Guyenne dont il venait d'être nommé gouverneur en 1451 que le comte de Clermont, toujours secondé par Robert d'Etampes, est appelé à développer son activité, activité militaire et diplomatique à la fois, cette dernière rendue nécessaire par le double jeu et la perfidie des Bordelais. Au mois d'avril 1452, Robert d'Etampes est nommé maréchal et sénéchal de Bourbonnais, ce n'est donc qu'après cette date que notre vitrail où le personnage porte déjà ce titre a pu être exécuté. En 1455, Robert d'Etampes accompagne encore le comte de Clermont au siège de Lectoure qu'il s'agit de reprendre au comte d'Armagnac. La ville se rendit le 29 juin. « *Depuis Lectoure il n'est plus mention de messire Robinet d'Etampes, et la présomption est qu'il décedda ceste année 1456 parce que sur le dimanche 1^{er} jour d'apvril du journal de l'année commençant 1457, Mons. du Cau est nommé maréchal et sénéchal de Bourbonnais.* »

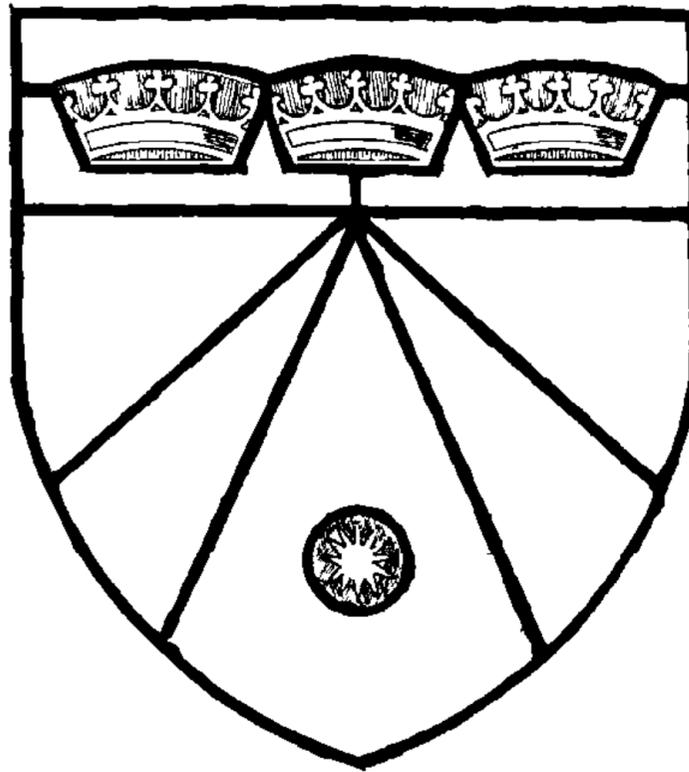
C'est en ces termes que finit la notice de Noël Cousin, auteur de l'éphéméride. Mais nous avons une preuve du décès de Robert d'Etampes avant le 11 novembre 1457. C'est le fait qu'à cette date Marguerite de Beauvilliers, veuve de messire Robert d'Etampes, conseiller chambellan du roi, maréchal et sénéchal de Bourbonnais, seigneur de Salbris, de Theillay, Valençay, etc., fit hommage au roi pour sa

seigneurie d'Autry-les-Vierzon, tenant de Mehun, et nous pouvons affirmer que Robert d'Etampes est mort entre juin 1455 et avril ou novembre 1457. Il avait épousé Marguerite de Beauvilliers, dame d'Autry-lès-Vierzon en 1438.

IV

JEAN D'ÉTAMPES, maître d'hôtel du comte d'Angoulême.

A genoux armé de toutes pièces, heaume à côté de lui, couteau au côté ; cote d'armes armoriée. Présenté par saint Jean l'évangéliste.



Armes : « *pareilles armes desd d'Etampes que dessus, sauf que entre les deux giron, sur la pointe de l'écu d'icelles armes y a une molette d'argent* ».

Ce sont les armes d'Etampes avec pour brisure une molette d'argent en pointe, brisure de cadet, il était en effet le plus jeune des cinq frères, et seul parmi eux il eut le privilège de vivre sous les deux rois Charles VII et Louis XI ¹.

Seigneur de Sancergues, des Rauches en Berry, et de la Ferté-Nabert, il fut d'abord maître d'hôtel de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême puis maître d'hôtel de Louis XI dont il reçut beaucoup de gratifications avec une pension de 800 livres, nous le trouvons déjà ainsi qualifié « *conseiller et maître d'hôtel du roi* » le 21 octobre 1465, dans le procès-verbal de la remise faite par lui et Jacquelin Trousseau à la reine Charlotte de Savoie des clefs du château d'Amboise.

Dans une lettre datée de Rouen le 13 juin 1467, et que Louis XI adresse aux habitants d'Honfleur, il leur donne l'ordre d'armer deux navires, *la Madelaine*, et *la Chandelière*, pour le passage en Angleterre du comte de Warwick et de l'amiral de France, et d'obéir à Jean d'Etampes et Jehan Lenfant ses maîtres d'hôtel ; dans ce document, Jean d'Etampes est qualifié « *notre aimé et féal chevalier, conseiller et maistre d'ostel* » ; il est qualifié de « Seigneur de la Ferté (c'est la Ferté-Nabert aujourd'hui la Ferté-Saint-Aubin (Loiret) » dans une quittance donnée par lui le 25 juillet 1470 pour les espèces à lui attribuées en

1. Il existe au musée de Bourges une plaque de cheminée aux armes des d'Etampes avec la brisure de la branche cadette d'Autry ; c'est un croissant entre les deux branches des giron. Cette plaque est du xvii^e siècle.

sa qualité de commissaire aux états de Languedoc tenus la même année au mois de mai à Montpellier.

Il avait épousé le 14 février 1451 Marie de Rochechouart, fille de Jean de Rochechouart, chevalier, seigneur de Mortemart, et de Jeanne de Toisay. Il mourut peu après 1474.

V

GUILLAUME D'ÉTAMPES, évêque de Montauban (1452-1454), évêque de Condom (1454-1458), vêtu pontificalement, mitré et crossé. Présenté par saint Guillaume.

Mais les armoiries et inscriptions ont été brisées.

Il est évêque de Montauban en 1452, puis en 1454 évêque de Condom ; il fut chargé par Charles VII de plusieurs missions diplomatiques. Une auprès d'Alphonse roi d'Aragon, une autre auprès de Frédéric roi des Romains, d'une autre enfin auprès du pape alors qu'il n'était encore qu'évêque élu de Montauban ; il en revint alors porteur d'une lettre de Nicolas V au roi Charles VII. Le fait qu'il n'est évêque qu'à partir de 1452 prouve péremptoirement que le vitrail est postérieur à cette date.

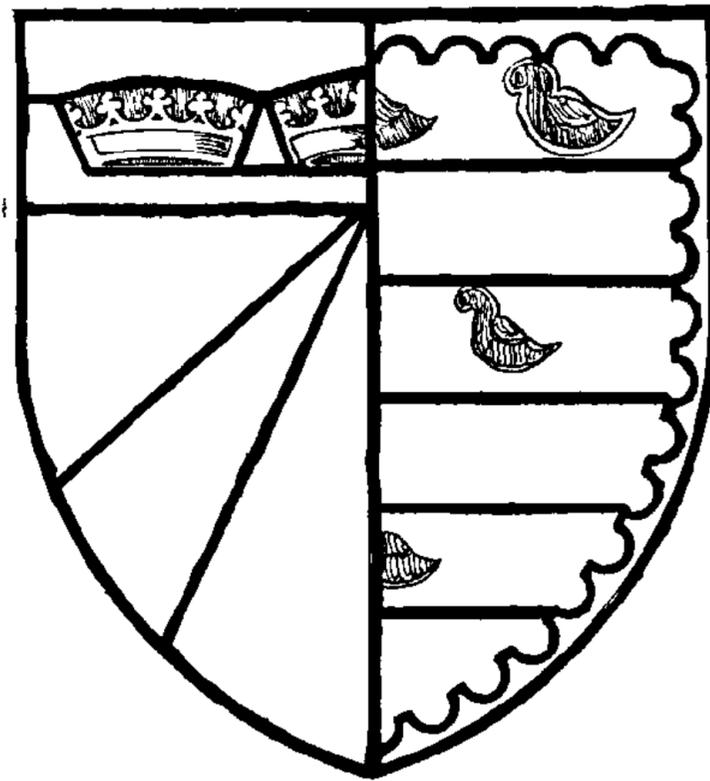
VI

MARGUERITE DE BEAUVILLIERS ET MARIE DE ROCHECHOUART, « deux femmes à genoux en peintures habillées en damoiselles à l'antique » présentées par sainte Marguerite.

Armes en 2 écus :

a) MARGUERITE DE BEAUVILLIERS

« En l'ung d'iceulz y a moityé des armes que dessus, et en l'autre moictyé de 3 barres d'arg. en azur, et sur chascune des barres d'argent, moictyé de 3 mollettes de sable, la dicte moytié dentillée de gueulles. »



Ce sont les armes de Marguerite de Beauvilliers qui avait épousé en 1438 le sénéchal de Bourbonnais Robert d'Etampes. Les Beauvilliers portaient comme armes un fascé d'argent et de sinople de 6 pièces, les fascés d'argent chargés de 6 merlettes de gueules, 3, 2, 1. Mais dans sa description, le rédacteur du procès-verbal a commis de multiples erreurs : au lieu de moitié de 3 barres d'argent, il faudrait dire au moins moitié de 3 faces d'argent, au lieu d'azur il faut

corriger sinople. Ce dernier détail pouvant d'ailleurs être un défaut commis par le peintre verrier que l'on rencontre assez fréquemment, le sinople s'obtient souvent avec du verre bleu légèrement passé au jaune d'argent. Et encore ces 2 corrections une fois faites, il resterait à corriger le fascé d'argent et de sinople pris pour 3 fasces d'argent sur un écu de sinople. Les merlettes sont à tort remplacées par des molettes. Les merlettes sont de gueules et non de sable. Ici encore, il faut accuser la technique du verrier qui n'a pas jugé possible de repiquer les merlettes trop petites en verre rouge et a simplement indiqué les pièces par une touche de grisaille.

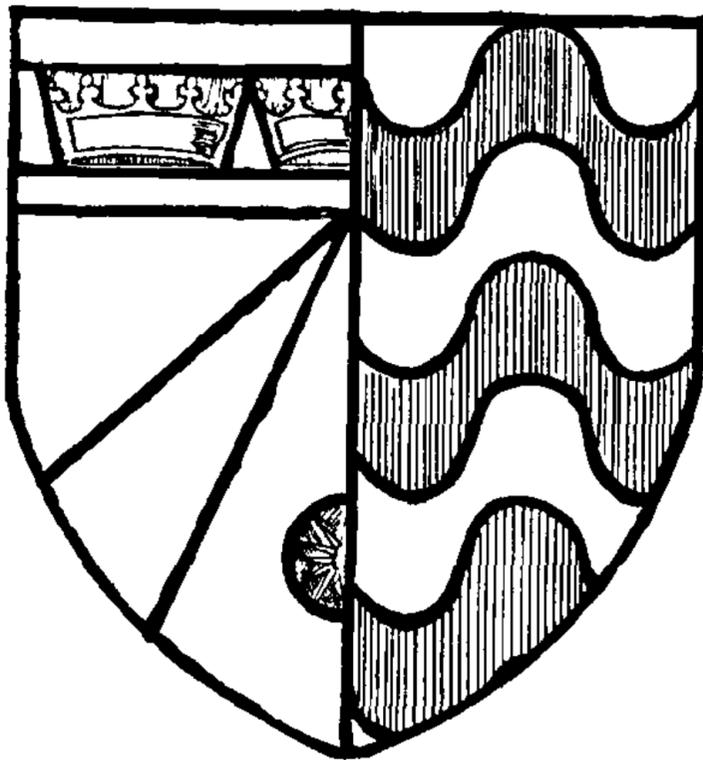
Dans les armes des Beauvilliers les fasces d'argent sont en réalité chargées de 6 merlettes de gueules, 3, 2, 1. La moitié de 6 merlettes, c'est 3 merlettes, et c'est ce qui est exprimé d'une manière à la fois si inexacte et si obscure. Enfin, dernier détail, ladite moitié dentillée de gueules, évidemment, c'est une brisure.

Nous avons une curieuse confirmation de cette brisure dans une note du chevalier Gougnon ; le généalogiste berrichon, dans une généalogie de la famille de Beauvilliers, a ajouté à l'encre rouge, après la mention faite à son rang de Marguerite de Beauvilliers : « *elle avait à ses armes une bordure engreslée de gueulles, voyez la chapelle Saint-André à Saint-Etienne* ». La chapelle Saint-André n'est autre que la chapelle des d'Etampes, et il y a là une allusion directe à notre vitrail. Mais pourquoi cette brisure ? Evidemment parce que Marguerite de Beauvilliers était d'une

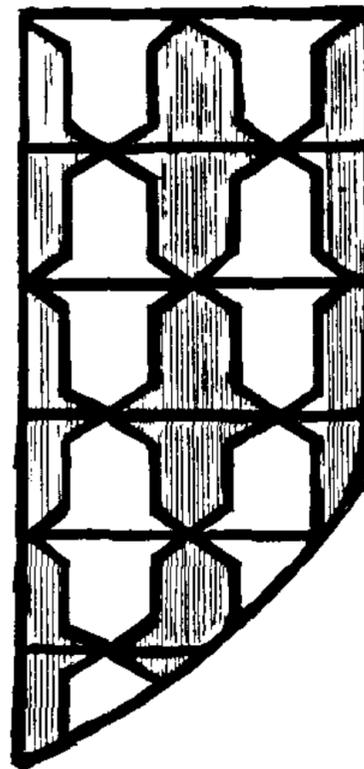
branche cadette de sa maison, étant fille de Jean de Beauvilliers dit Bourles et d'Alix d'Estouteville, Jean de Beauvilliers fils lui-même d'Henri de Beauvilliers un cadet.

b) MARIE DE ROCHECHOUART

« Et en l'autre écu sont la moitié des armes des d'Etampes avec la moitié de la molette ci-dessus, et en l'autre moitié sont les armes verrées et contreverrées d'argent et de gueules. »



FASCÉ ENTE



VAIRE ET CONTREVAIRÉ

Ce sont les armes de Marie de Rochechouart qui avait épousé en 1451 Jean d'Etampes, maître d'hôtel du duc d'Angoulême, qui sont fascé enté de 6 pièces d'argent et de gueules¹.

1. Cf. *Mém. Ant. du Centre*, t. XXVI (1902), p. 245, fig.

Le rédacteur du procès-verbal a simplement confondu un fascé enté avec un vairé et contrevairé, ce qui est bien excusable ¹.

Cette description si détaillée qu'il semble possible de reproduire tout au moins dans les grandes lignes les panneaux disparus, nous amène à formuler quelques observations que M. Barbarin ne manque pas d'examiner.

Il nous faut d'abord rectifier la description des fragments de vitraux qu'avait vus La Thaumassière dans les baies de la chapelle de Saint-André. La représentation du duc Jean de Berry offrant sa chapelle en effigie à la Vierge ne peut prendre place dans l'ensemble décrit, il faut donc y voir une erreur d'interprétation de l'historien, ou un remploi postérieur pour remédier à la destruction d'une partie des vitres ; il a pu être utilisé un vitrail d'une autre provenance, la Sainte-Chapelle peut-être.

Voici le texte en question de La Thaumassière :

« Robinet d'Etampes — maréchal — et ses 3 frères ont bâti cette chapelle, leurs armes se voient dans les voûtes et dans les vitres, et celles de Jean duc de Berry leur bon maître, qui est dépeint dans l'une des vitres, qui présente sa Sainte-Chapelle à Notre-Seigneur et à Notre-Dame ; l'on voit aussi son tableau et de sa femme sur l'autel. »

En second lieu, en dehors des 4 frères d'Etampes réputés fondateurs de cette chapelle et toujours sur

1. Nous savons que la famille d'Etampes avait sa demeure à Bourges, rue aux oyes ; elle était voisine de l'hôtel de Cambray. Ils eurent un procès avec cette famille, en 1453, au sujet d'un puits commun. Coll. Mirepied (Voir *Antiquaires du Centre, Mémoires*, vol. XXVII, art. de M. Jacques SOYER).

la foi du texte de La Thaumassière, nous devons y ajouter le 5^e fils de Robert d'Etampes et de Jacquette Rolland, Guillaume qui fut évêque de Montauban puis de Condom et que les historiens avaient omis.

Cette fondation de Guillaume d'Etampes est confirmée dans les registres capitulaires de Saint-Etienne ¹.

Autre remarque. La disposition du vitrail, si nous suivons la description, semble être ordonnée en commençant par la gauche de la chapelle où serait le panneau n^o 1, qui représente l'Evêque de Carcassonne, l'aîné des 5 frères. Ce panneau est mentionné près de l'autel. Il paraît donc certain que l'autel se trouvait non sur la face sud qu'il occupe aujourd'hui mais sur le mur est de la chapelle, suivant l'orientation en usage dans presque tout le Moyen-Age. Cette hypothèse se trouverait confirmée par la position des autres personnages qui seraient tournés vers cette direction en effet. Les 2 chevaliers armés de toutes pièces qui occupent la fenêtre du sud sont tournés de profil, à gauche, puisqu'ils présentent l'épée ou coutelas au spectateur. L'évêque Guillaume qui occupe le panneau de droite en pan coupé se présente de face. (La face d'un évêque en son pontificat.) Ils sont tous par conséquent tournés vers le sanctuaire, ce qui est tout à fait normal.

Date de vitrail. Nous en savons assez, malgré la disparition des vitraux décrits dans le procès-verbal, pour leur assigner une date à quelques années près.

1. Arch. du Cher, registres capitulaires de Saint-Etienne, année 1456, G. 3783, fol. 356.

Il n'est pas douteux qu'ils aient été commandés en même temps.

Or, nous avons vu que celui représentant Guillaume d'Etampes n'avait pu être exécuté avant 1452, date de son élévation à l'épiscopat.

D'autre part, les blasons des deux épouses ne portent ni l'un ni l'autre aucune trace de viduité, il y a tout lieu de croire que les deux maris étaient encore vivants. Celui qui est mort le premier est Robert d'Etampes, époux de Marguerite de Beauvilliers, mort en 1457. Dans tous les cas, si l'on admet que la cordelière n'ait pas toujours accompagné le blason d'une veuve, et nous n'en voyons guère d'exemple dans les vitraux de Bourges avant le xvi^e siècle, il paraît que la date de 1465 soit la date extrême de ces vitraux, car à cette époque Jean quittait le service du duc d'Angoulême pour entrer comme Maître d'hostel dans la maison du roi Louis XI, et prend dans les actes de cette époque cette nouvelle qualité.

C'est donc entre les deux dates de 1452 et 1465 qu'il faut placer l'exécution de ces vitraux. Cela les rajeunit d'une quarantaine d'années relativement à ce que l'on présumait ¹.

1. BEAUREPAIRE, dans la notice qui sert de préface à l'ouvrage de DES MÉLOIZES sur les *Vitraux de la cathédrale postérieurs au XIII^e siècle*, dit, parlant des vitraux de la chapelle des Trousseaux et d'Alligret : « La Chapelle de Robert d'Etampes et de Guillaume de Boisrattier devaient avoir des vitraux du même genre ». Or ces deux chapelles ont des vitres datées de 1402 à 1405 ; celle de Boisrattier est datée par l'écu de Nicolas V : 1409-1410.

Tous les textes placent la fondation de la chapelle d'Etampes au début du xv^e siècle. Or les registres capitulaires de la cathédrale

Ils seraient alors contemporains et, par suite, de l'école des verrières de la Cathédrale du milieu du xv^e siècle. C'est-à-dire : Fradet, les Evangélistes ; du Breuil, les Rois Mages ; de Beaucaire, les Pères de l'Eglise ; Le Roy, l'Assomption ; salle Capitulaire, le martyr de Saint Etienne. Et nous ne sommes plus surpris de voir dans chaque lancette un personnage unique, accompagné de son saint patron. C'est bien le style des œuvres que nous venons de citer. Un dais d'architecture encadre chaque figure se détachant sur un fond damassé. Un socle de niche gothique reçoit les écus et les inscriptions. Cette dernière pratique se retrouve dans le vitrail des Rois Mages qui daterait de 1467.

Cette formule qui consiste en la représentation des figures de donateurs formant le sujet unique du vitrail, sans être lié à aucune scène principale tirée de l'Écriture est assez hardie et ne semble pas avoir été adoptée par la suite ¹. Un vitrail du xvi^e siècle, celui des Tullier, porte à côté des armoiries de ses donateurs une inscription gothique indiquant leurs noms et leurs qualités. Mais leur représentation n'est qu'un additif à la scène principale qui est la Vierge tenant l'Enfant-Jésus.

Et maintenant, nous ne pouvons résister à l'évocation de ces beaux vitraux représentant sept person-

mentionnent, en 1454, la demande de Jean d'Etampes qui sollicite la concession pour lui et pour son frère, évêque de Carcassonne, « afin qu'ils puissent édifier une chapelle, comme l'a fait maître Pierre de Beaucaire et qu'ils puissent utiliser les pierres d'une chapelle inachevée ».

1. Le vitrail de la chapelle des Yon à Saint-Bonnet est le seul que je connaisse à Bourges qui possède cette particularité.

nages peints à pleine page et tout resplendissants de couleurs dont trois évêques revêtus de leurs ornements pontificaux, deux chevaliers armés de toutes pièces avec leurs cottes d'armes blasonnées au blason des d'Etampes : deux demoiselles vêtues à l'antique, c'est-à-dire à la mode des femmes nobles de l'époque de Charles VII et derrière ces personnages : Saint Jean-Baptiste, Saint Cyr, évêque, Saint Robert, Saint Jean l'Évangéliste, Saint Guillaume et Sainte Marguerite, presque tous déjà utilisés dans les verrières de la même période et dont la silhouette nous est familière ; au-dessus des dais d'architecture surmontant les grandes figures il ne reste que la place de quelques ornements dans les découpures des ogives insignifiantes. Nous savons et nous pouvons nous représenter la richesse des tons des manteaux et des orfrois, des chasubles et des mitres, des armures et armoiries, des robes et des coiffes qui devaient faire resplendir la chapelle de Saint-André construite par les d'Etampes à partir de 1454 et cela nous rend plus sensible la perte de ces vitraux dont nous n'avons malheureusement pu retrouver la trace ni de destruction ni de dépose ¹.

1. Les 28 et 29 juin 1645, la cathédrale de Bourges fut endommagée par des ouragans dont les vitraux, même ceux exposés au nord, eurent particulièrement à souffrir (Arch. du Cher, chap. de Saint-Etienne, com. de Saint-Palais. 1^{re} liasse : procès-verbal de... Fait les 3 et 6 février 1645 par MM. les Trésoriers de France à l'occasion des dommages causés à l'église Saint-Etienne).

Il est à noter que la saillie de cette chapelle rendait singulièrement plus exposées les vitres que le vent pouvait traverser sur trois faces et qu'en outre cet emplacement est soumis à des tornades très violentes.
